### LES INFOS

février 2007



# DU QUARTIER NOTRE-DAME

Bulletin de l'Union de Quartier Notre-Dame

Directeur de la publication : Michel Lamy

#### **EDITORIAL**

D'entrée, je présente mes vœux de bonne année à tous nos lecteurs, membres de l'Union de Quartier Notre-Dame, aussi bien que ceux qui s'y intéressent en lisant ce bulletin!

Nous organisons en ce moment l'Assemblée Générale, elle aura lieu le mercredi 31 janvier : lire par ailleurs.

Dans ce bulletin, vous trouverez des informations sur quelques unes des actions menées par l'Union de Quartier. Comme d'habitude, nous nous préoccupons entre autres des nuisances subies par les gens du quartier ; les choses ne changent pas vraiment, elles auraient plutôt tendance à ... se maintenir et nous sommes ainsi invités à maintenir notre vigilance et à poursuivre la pression sur les groupes concernés.

J'introduis avec plaisir une note de nouveauté! La ville de Grenoble commence à réfléchir sur le cours d'eau qui la traverse : l'Isère rentre au cœur des préoccupations de nos élus, qui voudraient bien la rendre plus attrayante. L'Union de Quartier accompagnera cette réflexion en y participant, elle relaiera volontiers les avis et les réflexions que les gens de quartier voudront bien lui confier. Nous pensons qu'il ne faudra pas aller trop vite en besogne, parce que pour beaucoup d'entre nous, l'Isère reste le cours d'eau dangereux (par ses crues) qu'il a toujours été, jusqu'à une date récente. Qu'on se promène au coin des rues Voltaire et Raoul Blanchard, on verra avec intérêt le niveau d'eau atteint en cet endroit, environ 1 mètre, lors de la crue de novembre 1859. L'Isère reste aussi le cours d'eau qui emportait ailleurs les déchets divers que ses riverains lui offraient en hommage . Le réseau des eaux usées de la ville débouchait tout naturellement dans la rivière, puis heureusement la station d'épuration de Voreppe a été construite pour cesser de les déverser, sans traitement. Certains d'entre nous peuvent se souvenir des expéditions nocturnes montées par quelques membres d'une même famille : par exemple le père de famille et ses deux grands fils allant balancer un matelas ou quelque chose du genre, par dessus les barrières du pont de la Porte de France... C'était dans les années 50!

Autrement dit, les autorités pourront nous montrer que notre cours d'eau a plusieurs facettes et aussi nous montrer qu'il est tout à fait digne de faire partie du paysage urbain, qu'il introduit de la diversité dans ce paysage, qu'il fait pénétrer à la fois la nature et la faune au cœur de la ville et des souffles d'air frais pendant l'été brûlant. Ils nous expliqueront pourquoi les eaux sont chargées d'alluvions de couleur noire, comment elles peuvent aussi présenter une belle couleur vert émeraude en hiver, par temps sec, etc.

Pendant quelques siècles, l'Isère a été une voie de communication : transport des marchandises par bateau. Imaginons qu'elle devienne un jour une voie de transport des personnes par une batellerie renouvelée ?



Michel Lamy



#### LE QUARTIER NOTRE-DAME DANS LE CŒUR D'AGGLO



Il va être beaucoup question, au cours des prochaines années, du projet municipal « cœur de ville, cœur d'agglo » visant à 'requalifier' et à 'étendre' le centre de notre ville. Le questionnaire que vous avez vu dans Les nouvelles de Grenoble en a été le démarrage médiatique, et ce n'est pas près de s'arrêter.

Requalification? On dira mille fois OUI, car on souffre quotidiennement de l'espèce de laisser aller - ou laissé pour compte ?—qui caractérise notre quartier: voieries mal entretenues, anarchie du stationnement, débordements au sol ou dans nos oreilles de certains commerces, etc. Mais aussi. mille fois ATTENTION en se remémorant les ratages récents que sont les sols défectueux (aspérités et flaques) et les passages impraticables pour handicapés et piétons sur la Place Saint-André, l'anéantissement de la Place Lavalette. l'échec des plans successifs d'éclairage, la foire d'empoigne de la Place Sainte-Claire, etc. Au-delà de se mettre à entretenir correctement, 'requalifier' voudra dire « changer pour améliorer », or on ne peut pas tout améliorer : il y aura des choix cruciaux à



faire, au bénéfice des uns, au détriment des autres. Une fois que ces choix auront été mis au clair et décidés démocratiquement, les appliquer demandera beaucoup de prudence et beaucoup de talent : il faudra s'y mettre tous (et pas seulement quelques cabinets à la mode et quelques communicateurs) en vue d'obtenir des résultats qui puissent être appréciés de tous les habitants.

**Extension**? Agrandir le centre ville posera de multiples questions. En voici quelques unes :

Problème de qualité de vie. On fait miroiter à notre quartier que la solution à ses problèmes de saturation diurne et surtout nocturne réside dans l'étalement des dysfonctionnements sur les quartiers voisins. Nos amis des Unions de quartier limitrophes décideront si, pour eux, le jeu en vaut la chandelle, mais, pour le quartier Notre-Dame, la question est de savoir avec quel degré de certitude on peut avancer que, si les autres ont plus d'ennuis, nous, nous en aurons moins. L'éventuel succès de l'opération 'Cœur d'agglo' pourrait bien signifier que, avec une attractivité globalement renforcée et avec



des autorités chroniquement dépassées par les événements, nous garderons tous nos problèmes tandis que nos voisins en auront hérité de nouveaux

Problème économique. Les difficultés du commerce dans le centre ancien (sauf dans la monoculture de la restauration et de la boisson) ne risquent-t-elles pas d'être accentuées par la concurrence du nouveau centre? Il importe de ne pas tout déséquilibrer avant d'avoir bien prévu les impacts possibles de l'extension de l'offre au centre. Ce qui amène au problème politique suivant...

Problème de stratégie. N'y a-t-il pas quelque arrogance, mais aussi, et c'est beaucoup plus grave lorsqu'on prétend planifier, quelque irréalisme et quelque naïveté à vouloir tracer l'avenir d'un centre d'agglomération sans la participation des acteurs situés par-delà les frontières de notre commune? La plupart des décideurs économiques et politiques fonctionnent déjà dans l'intercommunalité. Grenoble prendrait des risques inutiles à vouloir les ignorer..

Jean Tournon

IMMOBILIER FELIX-FAURE

Joelle FELIX-FAURE

**ACHATS - VENTES - ESTIMATIONS** 

2, rue Dominique Villars

38000 Grenoble Tel/Fax: 0476018770



#### MOBILISATION DES RIVERAINS DU QUARTIER DE LA PLACE DES TILLEULS

La nuit

dans le quartier Tilleuls, rue Hache, rue Saint Hugues

22h: l'heure où les habitants vont se coucher: la Terrasse du Berthom est pleine, les baies grandes

ouvertes, les ventilateurs du Barberousse, en marche depuis 17h font

23h: l'alcoolisation monte, l'ambiance et le bruit aussi, musique, premiers hurlements, premières

un bruit d'enfer : vouh vouh vouh, .....des basses surtout

24h: flot de clients imbibés entre la rue Bayard et la rue Saint

chaises, et tables comme le Shamman qui traine ses tables en fonte sur les pavés

1 h : re-bagarres, re-cris, brouhaha à son apogée, trafics en tous genres

birarres chez les voisins (désodorisation du local ..)

tous les soirs : braoum !!! braoum.... !!!

6 h : ménage au Berthom : les voisins sont réveillés

5h: les balayeuses sont en marche....

3h-5h Enfin deux heures calmes! Mais ....

7h: poubelles...Et voilà c'était une nuit ordinaire ...

Hugues, pipis sur les portes (la bière...), vomis dans les coins...

1h 15: la terrasse du Berthom ferme enfin, à grand renfort de bruit de

2h: fermeture du Barberousse: clients éméchés dehors, bagarres, ventilateur à fond, odeurs

3h: les serveurs du Berthom s'en vont, bruit de leurs motos comme

Le 21 octobre 2006, un Collectif des Copropriétés du quartier de la place des Tilleuls invitait les habitants à participer à un pique-nique de protestation contre la dégradation très sensible de leur quotidien depuis environ deux ans, en présence de Madame Fioraso, adjointe à l'économie, représentant le Maire de Grenoble, et de Monsieur Olivier Bertrand, conseiller général du canton 1.

Plus de cent personnes, représentant autant de familles qui vivent autour de la place ont signé une pétition qui interpellait élus et autorités :

« Nous vous saisisaujourd'hui, sons pour obtenir la restauration d'une vie normale dans notre quartier.

Est-il acceptable que établissements servent de l'alcool à des clients jeunes, voire très jeunes, et dont l'ivresse s'aggrave au cours de la soirée ?

concours type Les

« barathon », l'annonce de « happy hours » qu'on peut lire sur des panneaux ou tableaux à l'extérieur et qui proposent la vente d'alcool à moitié prix, sont-ils conformes à la loi Evin sur la consommation d'alcool?

Comment accepter quotidiennement un sommeil perturbé,



voire empêché jusqu'à 2 h. et souvent 3 h. du matin, et l'obligation de slalomer entre flaques d'urine et de vomissures, pour l'accès à nos immeubles ?

Des menaces sont parfois proférées par les fêtards dérangés au pied des immeubles. Des intrusions avec dégradations des biens sont à déplorer dans les montées d'escaliers.

Vous demandant fermement de réguler et sanctionner les débor-

dements de quelques uns préjudiciables à la santé, l'hygiène et la sécurité de tous, nous vous en remercions et vous prions de croire en notre haute considération et notre vive détermination. » Le Collectif a envoyé au Préfet, au Maire et au Procureur la pétition et un dossier très documenté pour l'accompagner.

Depuis un an et demi, des constats effectués par

les fonctionnaires assermentés du Service Municipal Hygiène et Salubrité, ainsi que la forte mobilisation des victimes de ces comportements inacceptables ont abouti au retrait de l'autorisation de terrasse du bar « Les Frères Berthom » (Arrêté municipal notifié le 6 novembre 2006).

bar.

Un courrier du maire en réponse à la pétition nous informe que Monsieur le Préfet a demandé une vigilance accrue de la police

Une procédure de conciliation amiable a aussi été engagée entre une copropriété et les gérants de ce

nationale et que les services

municipaux concernés resteront particulièrement attentifs aux conditions nécessaires à la préservation de la qualité de vie des riverains.

Attentifs et déterminés, les riverains ne manqueront pas de se mobiliser à nouveau si besoin est.

l'une des nombreuses affiches proposées par le collectif



Affaire à suivre...

### boucherie la centrale des halles

Gérant: Etienne ZUCCARELLI

38000 GRENOBLE Téléphone-Fax: 04 76 44 13 34



### **ET POURTANT...**

#### Arrêté municipal bruit

visé par la Préfecture de l'Isère le 29 février 2000.

Considérant qu'il appartient au Maire d'assurer la tranquillité publique ainsi que la lutte contre les bruits de voisinage;

Considérant que les bruits excessifs et abusifs portent atteinte à la santé, à l'environnement et à la qualité de la vie,

#### Article 1:

Les bruits de jour comme de nuit, causés sans nécessité ou dus à un défaut de précaution, susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé des habitants par leur durée, leur répétition ou leur intensité sont interdits.

#### La répression de l'ivresse publique

L'ivresse publique et manifeste, constatée dans un lieu public, est une contravention de 2ème classe passible d'une amende de 150 euros.

La personne est conduite à ses frais au poste de police, pour y être retenue jusqu'à ce qu'elle ait recouvré la raison.

Article L3341-1 du Code de la Santé Publique : " Une personne trouvée en état d'ivresse dans les rues, chemins, places, cafés, cabarets ou autres lieux publics, est, par mesure de police, conduite à ses frais au poste le plus voisin ou dans une chambre de sûreté, pour y être retenue jusqu'à ce qu'elle ait recouvré la raison ".

Article L3353-1 du Code de la Santé Publique : " Le fait de se trouver en état d'ivresse manifeste dans les lieux mentionnés à l'article L. 3341-1 est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la 2e classe ".

Article L3353-2 du Code de la Santé Publique : " Le fait pour les débitants de boissons de donner à boire à des gens manifestement ivres ou de les recevoir dans leurs établissements est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la 4e classe ".

#### **UNE FETE DU BEAUJOLAIS SANS DERIVE!**

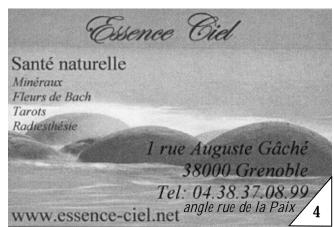
En 2005, on s'en souvient, le Beaujolais nouveau avait donné lieu à des débordements graves, jugés par les experts de la sécurité proches d'un climat d'émeute. Notre Union de Quartier s'en était faite l'écho par un bulletin spécial émis peu après, mettant l'accent sur la dérive à laquelle on assiste régulièrement dans notre quartier et appelant tous les acteurs de la sécurité publique à se coordonner.

Une réunion a eu lieu le 12 mai à la mairie, rassemblant la plupart des intervenants des services publics. Il en est ressorti que la police nationale, en charge de la sécurité nocturne de notre bonne ville, avait besoin d'un arrêté municipal pour intervenir de façon préventive.

En octobre, ne voyant rien venir, à notre initiative 3 autres Unions de Quartier se sont jointes à nous pour en-

voyer des lettres au maire et au préfet. Une rencontre avec une journaliste du Dauphiné Libéré a permis de poser le problème publiquement dans les colonnes du journal. Finalement une réunion a été organisée à la préfecture le 9 Novembre avec les commerçants, les 4 Unions de Quartier, les services de la mairie et de la préfecture. La police nationale a exposé les mesures de sécurité prises à la suite de l'arrêté municipal. Au bilan, grâce à ces actions, la situation est restée relativement calme et maîtrisée le 16 novembre, malgré le déferlement à partir de 22 heures dans le quartier Notre-Dame de plus d'un millier de jeunes, étudiants pour la plupart, venus faire la fête, fête-chahut-beuverie quand même, qui s'est prolongée au delà de 3 heures du matin.





#### LES COMMERÇANTS DU QUARTIER ONT DE L'IMAGINATION ET DE L'HUMOUR

Sauriez-vous dire où se trouvent les enseignes dont les noms suivent et à quelle profession elles se rapportent?





















































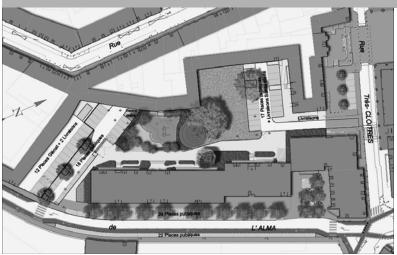
MAROQUINERIE PARASOLERIE

17 PLACE GRENETTE **GRENOBLE** 38000

Fax 04 76 4430 55 **20** 04 76 44 30 18

#### UN BON PROJET POUR LES ESPACES PUBLICS DE L'ALMA

Proposition de requalification des espaces publics avec réorganisation du stationnement



Cour de l'Alma: proposition de requalification des espaces publics avec réorganisation du stationnement. Source: mairie de Grenoble.

La municipalité à invité les gens du quartier à une rencontre d'information sur le projet d'aménagement des espaces publics de la Cour de l'Alma le 15 janvier dernier. Colette Fillon-Nicollet, (Adjointe au Secteur 2) et Jacques Chiron (Adjoint aux espaces publics) ont présenté la soirée. Dans la salle, Jean-Philippe Motte (Adjoint à la coordination des secteurs et à la politique de la Ville) et Maryvonne Boileau (Conseillère à l'Habitat Social, présidente d'Actis).

A l'horizon, la livraison de 21 appartements des numéros 13 à 19 de la rue Servan vers la fin 2007 et celle du chantier de l'éditeur Glénat à la mi 2008. Il est temps de redonner à la cour de l'Alma un aménagement de qualité.

Au cours d'une réunion concrète et paisible, les présentations préparées par les différents services ont informé le public. Les habitants aux demandes parfois pressantes, étaient toujours constructifs et surtout solidaires. Toutes les générations étaient représentées. La concertation avait eu lieu en amont et les solutions apportées tenaient compte des observations et des demandes des professionnels du quartier et des personnes qui habitent les immeubles. Elle se poursuivra.

Le stationnement, autorisé ou pas, est un élément important pour les gens du quartier. La situation va chan-

ger: Il existe actuellement 60 places « légales » dans ce secteur. Au total, 81 places de parking au sol seront autorisées dont seulement 17 au cœur de l'îlot. Le parking en épis le long de la rue de l'Alma est conservé sur la droite de la rue. On stationnera aussi sur la gauche, le long du trottoir à partir du 15 février 2007. On retrouvera 18 places publiques au bout de l'immeuble. 12 places ont été réservées pour les voitures des commerciaux de l'éditeur Glénat, qui devrait à terme employer 100 personnes sur ce site.

Les aménagements de la cour préserveront un vaste jardin (travaux à la mi 2008), un accès pour les véhicules de sécurité, et des murets et portails pour empêcher le stationnement anarchique actuel. A l'automne 2007, première tranche de ravalement du théâtre Sainte Marie d'En Bas et seconde che à la mi 2008. Avant la fin de l'automne 2008

tranche à la mi 2008. Avant la fin de l'automne 2008, tout devrait être terminé.

Plusieurs des habitants qui s'exprimaient ce soir-là étaient demandeurs du stationnement payant pour une bonne régulation des places autorisées. En effet, les agents qui contrôlent le paiement du stationnement feraient évacuer épaves et voitures ventouses. De plus, grâce à la formule de l'abonnement résident de 15 euros par mois (zone verte) les riverains (et les autres Grenoblois) pourraient laisser leur voiture et utiliser la marche à pied, le vélo, les transports en commun. D'autres personnes, nous dit-on, sont opposés à cette formule.

Dans les semaines qui viennent, la concertation continuera pour l'aménagement du jardin, de « l'escargot », du parc pour les enfants et sur le stationnement payant ou non.

Un regret ? Du fait du coût trop élevé que cela représenterait, et de l'empiètement trop grand sur l'espace public, il ne sera pas possible d'améliorer significativement l'accessibilité des logements du rez de chaussée pour les personnes à mobilité réduite. Il n'est pas possible non plus de rendre accessibles les appartements en étage du fait de la conception de l'immeuble en différents niveaux. Actis propose cependant des logements accessibles dans notre quartier.

Jean Francoz



Bientôt, un parking bien délimité et le théâtre Sainte Marie d'En Bas ravalé.

#### **LES TAGS**

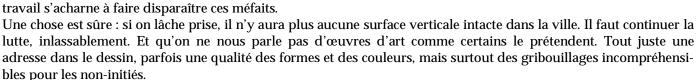
Traduire: marquages muraux dans le langage administratif.

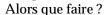
Maladie moderne, fruit de notre civilisation qui allie un besoin incontrôlé de s'exprimer publiquement et la technologie des bombes à peinture.

Tonneau des Danaïdes ou plutôt serpent de mer au vu de la forme qu'elles prennent.

Taggeur qui lira ce texte, réjouis-toi. Ton pouvoir est reconnu. Le combat est inégal : d'un côté un petit effort avec l'index, sans même prendre de risque de luxation, de l'autre des machines sophistiquées, des produits complexes de nettoyage par dizaines de kilos, des recherches de parades qui n'aboutissent pas, des millions d'Euros.

Quelques jeunes et moins jeunes en goguette contre une escouade de sept techniciens à plein temps équipés de 5 véhicules dont le travail s'acharne à faire disparaître ces méfaits.





La mairie nous a communiqué des informations desquelles il ressort les points suivants :

- elle n'est légalement en charge que des monuments publics (représentant seulement 20 % des surfaces nettoyées)
- elle prend en charge les monuments privés surtout lorsque les inscriptions sont injurieuses ou quand les façades dégradées obèrent l'esthétique urbaine
- 75 % des demandes de nettoyage ont été traitées en 2006
- les dépenses représentent plus de 300 000 Euros par an
- la mairie se porte partie civile à chaque fois que l'occasion se présente
- des travaux de rééducation pour les contrevenants dans les équipes de nettoyage peuvent être organisés
   Quelques recommandations :
  - appeler le n° le fil de la Ville (0800 12 13 14)
  - porter plainte, surtout évidemment si le fauteur est identifié ou pris sur le fait : c'est un délit grave
  - ne pas laisser les dessins s'installer
  - éviter de créer de grandes surfaces claires (un patchwork de couleurs variées ou des dessins de qualité gêneront l'artiste dans son expression – le mieux serait que ces dessins soient faits par les taggeurs repentis eux-mêmes).

Si vous avez vous-même à effectuer un nettoyage, quelques conseils :

- quand c'est possible, recouvrir d'une peinture est toujours plus simple et moins coûteux. Il existe des peintures anti-tags qui facilitent le nettoyage ultérieur, mais leur efficacité est limitée.
- si vous faites appel à des sociétés spécialisées, sachez que certaines sont en cours d'évaluation par les services de la ville.

Enfin, pour travailler efficacement pourquoi ne pas créer un groupe stratégique TAG au sein du quartier et des quartiers voisins? Place à vos initiatives que nous accompagnerons.

Gérard Hudault



#### CHRISTIAN CHARVET

(DE MONTREVEL)

Atelier-Galerie de la Malle-Poste 2, rue Dominique Villars - 38000 GRENOBLE 04 76 01 94 60

www.christian-charvet.com

Lille, San Francisco, Washington, Philadelphie, Appleton Réf. Drouot-cotation 2001 à 2004 Larousse des peintres édition 2005 Contact USA Ray Stock Fine art LTD

Siret 433 735 289 00020 APE 923 A - Maison des artistes C 2226-22

#### INTERMEDE PHILOSOPHIQUE

#### Le loup et l'agneau

La raison du plus fort est toujours la meilleure : Nous l'allons montrer tout à l'heure.

Un Agneau se désaltérait Dans le courant d'une onde pure. Un Loup survient à jeun qui cherchait aventure, Et que la faim en ces lieux attirait. Qui te rend si hardi de troubler mon breuvage? Dit cet animal plein de rage : Tu seras châtié de ta témérité. - Sire, répond l'Agneau, que votre Majesté Ne se mette pas en colère; Mais plutôt qu'elle considère Que je me vas désaltérant Dans le courant, Plus de vingt pas au-dessous d'Elle, Et que par conséquent, en aucune façon, Je ne puis troubler sa boisson. - Tu la troubles, reprit cette bête cruelle, Et je sais que de moi tu médis l'an passé. Comment l'aurais-je fait si je n'étais pas né? Reprit l'Agneau, je tète encore ma mère. - Si ce n'est toi, c'est donc ton frère. - Je n'en ai point. - C'est donc quelqu'un des tiens: Car vous ne m'épargnez guère, Vous, vos bergers, et vos chiens. On me l'a dit : il faut que je me venge. Là-dessus, au fond des forêts Le Loup l'emporte, et puis le mange, Sans autre forme de procès.

J. de La Fontaine, Fables, Livre Premier.

Le loup et l'agneau... cette fameuse fable de La Fontaine s'oppose à tous les excités, à tous les convaincus faisant l'amalgame entre un a priori et une vérité, entre la conviction et la raison. Elle s'oppose à ceux qui, persuadé d'être du coté du Juste, celui du Droit, ne prennent pas le temps nécessaire à la réflexion. Notre société moderne, apeurée, où beaucoup glissent doucement vers l'erreur, y retrouve son Histoire, parfois son quotidien.



Un loup affamé (physiquement) et assoiffé (de vengeance), non content de se faire justice lui-même, voudrait justifier ses actes par un raisonnement faussé, perverti. Et même lorsque son stratagème est démasqué, il s'obstine et invente une nouvelle tromperie... à laquelle il croit très probablement lui-même. Il en arrive à imaginer une conspiration anti-loup regroupant agneaux, chiens et bergers!

La peur, parfois même la haine de l'Autre (celui qui n'est pas des Miens, celui que je ne comprends pas, celui qui ne vit pas comme moi..) laisse le champ libre à cette violence sournoise : on inverse les rôles, on se prétend victime pour mieux devenir le bourreau. Vision bien pessimiste du monde... pourtant le quotidien illustre souvent cette fable.

Notre quartier est un lieu de vie où chacun doit trouver sa place dans le respect des lois et dans le respect d'autrui.

Bruno Rémiat

#### BREVES SUR LE QUARTIER

#### **Halle Sainte Claire**

La Volaill'Ry: Eric et Sylvie, volaillers, ont repris l'activité de Gilles Gemmani. Mêmes produits, mêmes fournisseurs (téléphone inchangé: 04 76 51 33 17).

#### Quartier des Antiquaires Pour vos rêves d'or...

Un atelier de dorure est ouvert au 1 rue Voltaire depuis juillet 2006. Formée au CFA de Paris (diplôme en 2002), Isabelle Fournier vous accueille du lundi au samedi pour vos restaurations de cadres et d'objets en bois dorés, création sur demande (0631 95 63 49).

#### **Naissance**

L'association des commerces et devantures de la rue Chenoise est née en décembre 2006. Son but est : « la vie et l'entente dans la rue Chenoise pour les commerçants et les habitants ».

Si vous avez des idées à nous soumettre, notre boite au lettre est à votre disposition au 14 de cette même rue.

### RETOUCHES COUTURE PLACE NOTRE-DAME

Retouches et transformations sur tous vos vêtements tissus, cuirs, daim, fourrure. Confection de rideaux et de housses pour canapés

"A VOS MESURES"

10, rue du Vieux-Temple (angle Place Notre-Dame) 38000 Grenoble

#### LE TRAM HURLERA TROIS FOIS (...MOINS)

La SEMITAG a bon espoir de maîtriser les grincements du tram dans les courbes d'ici à l'été 2007

Le cycliste qui a le malheur de se trouver à proximité, le chaland qui se promène dans le quartier, l'habitant du voisinage, tous sont exaspérés au passage des rames du tram tant les bruits sont violents, <u>et ce toutes les 2 à 3 minutes</u>. Ce phénomène touche hélas aussi d'autres villes que Grenoble.

La SEMITAG expérimente depuis plusieurs mois une solution développée par les Anglais et les Canadiens. Les résultats, bien que d'effet partiel, sont encourageants (on peut gagner jusqu'à 20dB). Il a été décidé d'équiper 4 zones critiques en commençant par le centre-ville (près de la Maison du Tourisme) dès le printemps prochain.





On injectera sur la voie, en amont des zones de courbes, un produit anti-crissements que les roues du tram étendent ensuite sur le rail. (Photo 1 : dans ce bloc, l'électronique nécessaire au fonctionnement du système et une réserve de produit. Photo 2 : l'emplacement des injecteurs de produit le long des rails). Ce dispositif qui a servi aux expériences est installé au bout de la rue Fantin-Latour, à l'entrée de la place Paul Vallier. Il est définitivement en place désormais à cet endroit.

Mr Sement, responsable des installations fixes du réseau ferré de la SEMITAG et Madame Orillard, responsable de la communication de la SEMITAG ont aimablement partagé l'information avec une délégation de l'Union de quartier Notre Dame le 11 janvier dernier, Place Vallier où des essais sont en cours. Pendant l'heure qu'a duré notre rencontre, aucun des tram qui passaient régulièrement n'a produit le moindre grincement!

Faisons simple sur ce problème complexe : A l'inverse des voitures les essieux des trams ne sont pas équipés de différentiels, d'où un effet de ripage dans les courbes (la roue extérieure parcourt plus de distance que la roue intérieure). Pour réduire les sons de crissement qui dépassent allègrement les mauvais jours 95 dB dans les aigus, une solution consiste à assourdir l'effet de cloche des roues en y incorporant un jonc d'une matière spéciale. Bien que d'efficacité limitée, cette action est actuellement en phase de généralisation. Cela prendra du temps, compte tenu du grand nombre de voitures à traiter.

Pour faire glisser le bandage des roues sur les rails, on peut mettre un lubrifiant : de l'eau, comme à Strasbourg, Montpellier et Nantes , ce que Grenoble préfère éviter (problèmes du gel, de l'encrassement des conduits et de salissure des zones inondées) ou de l'huile et de la graisse avec des conséquences écologiques et un effet possible sur le freinage. De plus, l'eau et l'huile mélangées aux poussières de la voirie constituent une pâte abrasive qui use anormalement les rails.

C'est pourquoi la SEMITAG a expérimenté depuis plusieurs mois l'application d'un produit anti-crissements fabriquée au Canada. Celui-ci semble donner satisfaction à la suite d'essais où l'on a fait varier la vitesse des rames (les



Conseil, accueil, technicité.
Service après-vente efficace.
Verres ESSILOR.
Lentilles de contact.
TIERS PAYANT.

Charline OPTIC 14, place Notre-Dame 38000 GRENOBLE Tél.: 0476422188 - fax 0476422188

anciennes et les nouvelles), la quantité de produit, le tout à température et degré d'humidité différents. On a testé aussi les freinages d'urgence, à vitesse variable. L'organisme officiel habilité, le STRMG (Service Technique des Remontées Mécaniques et Transports Guidés - Ministère des Transports) a ensuite contrôlé les procédures de test et les a validées. Reste maintenant à obtenir l'autorisation officielle de la Préfecture.

La SEMITAG poursuit de plus le graissage léger des flancs guides des roues par les dispositifs déjà installés dans les essieux, destinés à limiter les usures des rails et des roues et qui ont aussi un effet bénéfique sur le bruit. Nous avons pour notre part insisté sur la recherche de solutions complémentaires (meulage, réglage de l'écartement des rails, ralentissement, etc.) applicables partout, de façon à faire un sort définitif à cette nuisance majeure.

Nos interlocuteurs se sont déclarés très motivés pour en faire une de leurs priorités. L'avenir nous dira ce qu'il en sera réellement. A défaut de résultats miraculeux, nous constatons que des actions réelles sont menées et nous souhaitons qu'à l'avenir on nous en fasse part sans réticence, dès la phase d'étude.

Gérard Hudault, Jean Francoz

#### LA VIE DE L'UQND

- ♦ Près de 150 questionnaires sur le bruit sont revenue remplis à la commission bruit. Ce questionnaire a été distribué par courrier aux adhérents et aux passants sur les places Sainte-Claire et Notre-Dame samedi 20 janvier. Vous pouvez vous le procurer sur Internet (http//uqnd.free.fr) ou en téléphonant au 04 76 03 09 46 (répondeur). Plus nous serons nombreux à y répondre plus il sera aisé de lancer des opérations concrètes pour faire cesser les nuisances.

◊ L'Assemblée générale de l'UQND a eu lieu le mercredi 31 janvier au Centre Social Vieux Temple. La traditionnelle réunion avec les élus sera organisée plus tard dans l'année. ♦ Une délégation grenobloise de huit personnes a participé au XXIIème Congrès du Carrefour National des Associations et Comités de Quartier (CARNACG) à Marseille sur « Le rôle de l'habitant dans la démocratie locale ». Elle a suivi différents ateliers : « Concertation, participation », « Architecture et urbanisme », « Nouvelles technologies et démocratie locale », et assuré la conduite et le compte rendu de celui sur « risques majeurs naturels et industriels », qui se

tenait pour la première fois et a été qualifié de « moments historique » engageant une collaboration avec le ministère de l'Environnement et du Développement Durable.

J'adhère à l'Union de Quartier Notre-Dame pour pour 2007 (7€)	
Prénom	.Nom
$T\acute{e}lN^{\circ}$	Rue ou Place
Adresse e.mail	

Merci de libeller votre chèque à l'ordre de l'Union de Quartier Notre-Dame

## PERMANENCES DE L'UNION DE QUARTIER, 10 RUE CHENOISE

Entre 11h et midi le samedi matin (utilisez l'interphone pour vous annoncer)
Venez vous renseigner et nous faire part de vos remarques et de vos propositions
Tel 04 76 03 09 46

e.mail : uqnd@free.fr Internet : http://uqnd.free.fr



### Pain biologique



au levain naturel et cuit au feu de bois

**Halle Sainte Claire** 

La ferme de Berthonière « Les Combes » Murianette Tél.: 04 76 51 78 64

′1(